

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Saintes-Maries-de-la-Mer, le 30 Août 2023.

Le Domaine des Grandes Cabanes Sud mobilisé pour contribuer au Plan de Sauvegarde du Vaccarès et à la préservation de l'anguille



Crédit Paul Garcin

A l'été 2023, suite à d'importants travaux, le site des Grandes Cabanes Sud retrouve ses continuités hydrobiologiques. Cette action menée par l'Office français de la biodiversité et le Conservatoire du littoral va permettre de favoriser les déplacements des Anguilles et de contribuer à la restauration de la qualité de l'eau de l'étang du Vaccarès.

Situé sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, au sein du périmètre du Parc naturel régional de Camargue, le domaine des Grandes Cabanes Sud est

un espace naturel protégé d'une superficie de 473 hectares. Il a été acquis par le Conservatoire du littoral (Cdl) en mars 2012 qui en a confié la gestion à l'Office français de la biodiversité (OFB).

Le site, constitué d'une mosaïque de milieux doux et saumâtres (sansouïres, pelouses, jonchaies, baisses, mares temporaires...), est intégré dans un ensemble de zones humides abritant de nombreuses espèces floristiques et faunistiques à forte valeur patrimoniale.

Le fonctionnement hydraulique des Grandes Cabanes Sud est gravitaire. L'irrigation du site s'effectue par l'arrivée d'eau douce du Petit Rhône dans un canal qui alimente ensuite toutes les unités hydrauliques du site. Cependant, en fin de parcours les eaux de drainage sont collectées dans un canal et pompées pour être rejetées dans le Petit Rhône.

Deux problématiques fortes : le manque de connexion et la salinisation

Des inventaires effectués en 2018 ont révélé un enjeu très fort du site pour l'**Anguille européenne**, espèce classée en danger critique d'extinction par l'UICN, laissant penser à un fonctionnement en vase clos, les anguilles ne pouvant sortir du système et ainsi rejoindre la mer pour se reproduire.

Parallèlement, l'étang du Vaccarès, le plus grand étang de Camargue au cœur de la Réserve Naturelle Nationale de Camargue, gérée par la SNPN, a vu son état de conservation se dégrader ces dernières années ce qui a conduit à son classement en « mauvais état » en 2021. Plusieurs facteurs contribuent à cette situation : la dégradation de la qualité de l'eau, le dérèglement climatique, une forte salinisation et un confinement aggravé par l'augmentation du niveau de la mer. L'étang est donc notamment en attente d'apport d'eau douce de bonne qualité pour améliorer son état de conservation. C'est dans ce cadre que le **Plan de Sauvegarde du Vaccarès**, porté conjointement par l'Etat, la SNPN et le Conservatoire du littoral, a vu le jour incluant plusieurs projets d'apports d'eau douce gravitaire ou par pompage via différents appels à projets dont le Fonds Vert.

Face à ces constats, en 2021, l'OFB et le Conservatoire du littoral le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, l'Etat et de la CNR (Compagnie nationale du Rhône), ont lancé le projet de restauration des continuités gravitairement des Grandes Cabanes Sud afin de répondre à ces enjeux biologiques et hydrauliques.

Des travaux facilitant les connexions entre zones humides

Une étude a été réalisée en 2022 par le bureau d'étude CCE&C afin de proposer et d'évaluer techniquement et financièrement des scénarii de reconnexion du site des Grandes Cabanes Sud à l'étang du Vaccarès. D'un montant de 26 340€, elle a été co-financée par l'OFB et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC). Suite à cette étude, les travaux ont pu commencer en juin 2023 sous la maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du littoral et la maîtrise d'œuvre de CCE&C, par l'entreprise GIL TP pour un montant de 114 769,20 €.

L'ensemble des travaux a été financé par 3 partenaires : 57 384,60 € (soit 50 %) par l'AERMC, 33 600 € par la Compagnie nationale du Rhône (CNR) et 23 784,60 € par l'Agence de financement des infrastructures de transports (AFIFT)

Les interventions ont été multiples : création de buses, de vannes et de canal, suppression d'obstacles à la continuité piscicole, installation de clapets anti-retour, etc ... Désormais, l'alimentation en eau et les connexions entre les différents sites sont facilités et plus facilement gérés.

Mieux connaître le comportement migratoire de l'Anguille dans cette zone

En parallèle de ces travaux, des suivis des déplacements des anguilles européennes produites par deux bassins versants de l'Etang du Vaccarès ont été mis en place dans le cadre du projet COLAGANG (*Étude de la COnnectivité écologique intra-LAGunaire - suivis des déplacements des ANGuilles européennes produites par deux bassins versants de l'étang du Vaccarès*). Cette étude menée jusqu'en 2025 est portée par l'OFB et La Tour de Valat. Elle a trois objectifs :

- Connaître le devenir des anguilles dans les bassins poldérisés
- Evaluer la réussite de la reconnexion du site des Grandes Cabanes Sud
- Etudier la dynamique de dévalaison : période, synchronisme et facteurs environnementaux impliqués



Anguille européenne
Crédit J. Doublon

L'anguille européenne

L'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) est une espèce migratrice amphihaline qui se reproduit dans l'Océan Atlantique Nord et croît dans les eaux continentales européennes et nord-africaines. Depuis 2008, l'anguille européenne est classée critiqueusement menacée d'extinction par l'UICN (Union internationale pour la Conservation de la Nature).

En France, un réseau de surveillance de l'état de la population de l'anguille européenne a été mis en place.

L'hydrosystème lagunaire du Vaccarès, localisé en Camargue entre les deux bras du Rhône, est l'un des 11 systèmes retenus par le plan de gestion français pour suivre l'état de la population. Ce plan et le PLAGEPOMI (plan de gestion des poissons migrateurs) Rhône Méditerranée y fixent des objectifs de suivis du recrutement (stade civelle) et d'échappement (stade argentée, Annexe 2). Les objectifs nationaux sont d'au moins 40% d'échappement des adultes.

Partenaires financiers :



Partenaires techniques :



Contact presse

Tetrel Claire / 07 62 18 32 07
claire.tetrel@ofb.gouv.fr

Serra Marie-Claude / 06 65 83 31 67
mc.serra@conservatoire-du-littoral.fr